

## DELIBERATION DU BUREAU SYNDICAL 5 OCTOBRE 2017

N° 2017-09-18

L'an deux mille dix-sept, le cinq octobre à quatorze heures, le Bureau Syndical, régulièrement convoqué en date du vingt-huit septembre deux mille dix-sept, s'est réuni en session ordinaire à Montbrun-les-Bains, sous la Présidence d'Henriette MARTINEZ :

### Délégués présents(es)

Nombre de délégués

En exercice : 27

Présents (mini 9) : 15

Nombre de voix

En exercice : 36

Présentes : 18

Exprimées par pouvoirs : 12

**Total (mini 19) : 30**

**Quorum atteint**

**1 représentant du Conseil régional Auvergne-Rhône-Alpes  
(porteur de 2 voix)**

Claude AURIAS

**1 représentante du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur  
(porteur de 2 voix)**

Eliane BARREILLE

**1 représentant du Conseil départemental de la Drôme  
(porteur de 2 voix)**

Pierre COMBES

**12 représentants des communes, EPCI et villes-portes  
(porteurs chacun d'1 voix)**

Marcel BAGARD, Christian BARTHEYE, Philippe CAHN, Gérard COUPON, Rosy FERRIGNO, Marc GUERIN, Myriam HUGUES, Valery LIOTAUD, Henriette MARTINEZ, Jean-Jacques MONPEYSSEN, Michel ROLLAND, Christelle RUYSSCHAERT.

### Délégués excusés ayant donné pouvoir :

Sébastien BERNARD à Christelle RUYSSCHAERT, Roger DIDIER à Henriette MARTINEZ, Dominique GUEYTTE à Michel ROLLAND, Marie-Pierre MONIER à Pierre COMBES, Corinne MOULIN à Rosy FERRIGNO, Marlène MOURIER à Valery LIOTAUD, Pascale ROCHAS à Philippe CAHN, Ghislaine SAVIN à Claude AURIAS.

### Délégués excusés

Pierre-Yves BOCHATON, Éric RICHARD

### Invités excusés

Laurent HARO

\*\*\*\*\*

Le quorum étant atteint, Madame Henriette MARTINEZ déclare la séance ouverte à 14 heures  
Monsieur Claude AURIAS est nommé secrétaire de séance.

## Objet : Association des Gîtes de France des Hautes-Alpes : désignation d'un représentant au Conseil d'Administration

La Présidente expose :

Le Conseil d'Administration des Gîtes de France des Hautes-Alpes réuni le 21 juin 2017 s'est prononcé en faveur de la nomination du Parc naturel régional des Baronnies provençales en tant que membre de droit de l'association.

Parmi les dix membres désignés figurent le Conseil Départemental des Hautes-Alpes, l'Agence Départementale de Développement Economique et Touristique des Hautes-Alpes, le Parc National des Ecrins, les Parcs naturels régionaux du Queyras et des Baronnies provençales.

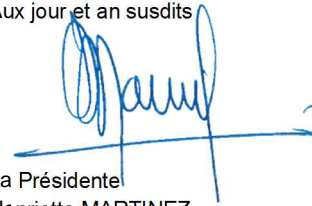
A ce titre, un représentant du Parc sera régulièrement convié à participer aux travaux du Conseil d'Administration de l'association, aux échanges et projets.

Pour assurer le lien avec le déploiement de la Marque Valeurs Parc naturel régional, il est proposé que la Présidente ou son représentant siège au sein de l'association des Gîtes de France des Hautes-Alpes.

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents ou représentés, le Bureau Syndical

- **Approuve** la proposition de la Présidente
- **Autorise** la Présidente à signer tout acte relatif à cet objet.

Pour extrait certifié conforme  
Aux jour et an susdits



La Présidente  
Henriette MARTINEZ